

## **Un projet d'aménagement pour l'ensemble du nord Loir-et-Cher**

Depuis le printemps 2016, la communauté de communes des Collines du Perche, celle du Perche et du Haut Vendômois ainsi que la communauté d'agglomération des Territoires Vendômois se sont engagées dans l'élaboration du Schéma de Cohérence Territoriale des Territoires du Grand Vendômois, alias le « SCoT TGV ». Un document qui vise à définir les politiques d'aménagement du territoire à horizon 2040. Le SCoT détermine ainsi les grandes orientations stratégiques de développement en matière de stratégie économique et commerciale, d'habitat, de mobilité, d'équipements et services, d'environnement... et donne un cadre aux documents d'urbanismes locaux (plan locaux d'urbanisme (PLU) communaux ou intercommunaux).

L'année qui vient de s'écouler a été riche d'événements fondateurs pour le SCoT et le syndicat mixte qui le porte. Ce dernier a d'abord fait « peau neuve », avec un élargissement de son périmètre à l'échelle de l'arrondissement et un nouveau nom « Syndicat du SCoT des Territoires du Grand Vendômois » plus représentatif du territoire. Couvrant une superficie de 1700 kilomètres carrés, soit un quart du Loir-et-Cher, les Territoires du Grand Vendômois recourent une multitude de facettes entre ruralité, espaces urbains et périurbains : paysages, modes de vie, déplacements, activités, expériences vécues et autres réalités du quotidien. 2017 a aussi été l'année de mise en ordre de marche du projet avec la création d'une identité visuelle au travers d'un logo fort de significations dans ses formes et ses couleurs représentant le Perche, la Beauce, la Vallée du Loir...cf. illustration), la sélection d'une équipe de prestataires pour accompagner ce projet jusqu'à son terme (2021) et finalement le lancement des études. La démarche se veut à la fois ancrée dans les réalités vécues et porteuse d'ambitions fortes pour notre territoire. Pour cela, la première phase de diagnostic mettra en lumière les caractéristiques de notre territoire, ses dynamiques et ses trajectoires d'évolution avec réalisme et optimisme.

Dans cette démarche, les forces vives du Vendômois sont appelées à apporter leur pierre à « l'édifice SCoT » : élus, entreprises, citoyens, associations, etc. représentant autant de réalités de terrain et de vécu pour préparer le projet de demain. Pour participer et s'informer, le blog (ainsi que la page facebook) du SCoT sont consultables à partir du lien : <https://scottgv.wordpress.com>. Un questionnaire sera en ligne dès janvier. Des réunions publiques seront organisées en avril / mai 2018. Des articles seront publiés régulièrement dans le Petit Vendômois et les bulletins communaux et intercommunaux. En outre, un registre et un dossier de concertation sont mis à disposition aux sièges des trois intercommunalités.

